

Séance du Grand Conseil

Mardi 23 août 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président salue les députés et leur souhaite une excellente reprise parlementaire. Il leur rappelle le serment qu'ils ont prêté. Il souhaite un joyeux anniversaire à Mme la députée Catherine Aellen ainsi qu'à M. le député Jean Christophe Schwaab. Il rappelle aux députés que ceux-ci ont reçu la semaine passée un courrier comprenant un tiré à part de la loi sur le Grand Conseil dans sa version révisée (état au 1er juillet 2011) ainsi qu'une lettre d'accompagnement mettant en évidence les principales nouveautés et les schémas des principales interventions parlementaires. Il communique par ailleurs qu'une résolution sera mise en discussion à la suite du point 13 de l'ordre du jour (nouveau point 13bis), comme cela est demandé dans le rapport de la commission ayant examiné l'objet 383. M. le Président lit les lettres de démission de trois juges du Tribunal cantonal (MM. Dind, Pelet et Zumsteg), d'une assesseur (Mme Zürcher) et de M. le député Bertrand Clot, qui se retire de la Commission de gestion. Enfin, M. le Président signale que le FC Grand Conseil, à l'occasion du 26ème tournoi de football des Parlements de Suisse, s'est classé 13ème et qu'aucun blessé n'est à déplorer.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Catherine Labouchère, Christa Calpini; Motions: Bertrand Clot et consorts, Fabienne Freymond Cantone et consorts, Philippe Martinet et consorts; Simple questions: Véronique Hurni, Jean-François Cachin, André Marendaz, Jacques-André Haury; Pétition: en faveur de M. Shafiq Massud (munie de 350 signatures).</p>			
OA	3.	<p>(GC 171) Rapport du Bureau du Grand Conseil et prestation de serment de MM. Jean-Jacques Schilt et Martial de Montmollin, nouveaux députés</p> <p>Les conclusions du rapport du Bureau sont adoptées à l'unanimité. Il est donc procédé à l'assermentation des deux nouveaux députés.</p>	GC	Martinet P.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 23 août 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	4.	(11_INT_525) Interpellation Jean-François Cachin et consorts - Suppression des passages à niveau, du réaménagement du quai voyageurs de la halte de Vernand-Camarès et de la RC 401 B (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	5.	(11_INT_526) Interpellation Raphaël Mahaim et consorts - Objectifs biodiversité 2020 (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	6.	(11_INT_528) Interpellation Nicolas Rochat et consorts - Etat de Vaud et Emirats arabes : unis pour les droits humains? (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	7.	(11_INT_529) Interpellation Jacques Nicolet - Quelles mesures de sécurité dans la préparation aux éventuelles libérations conditionnelles sont prises dans notre canton? (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	8.	(11_INT_527) Interpellation Michele Mossi et consorts au nom des députés représentant les groupes parlementaires au sein du groupe de concertation pour les axes forts de transport public urbain (AFTPU) du PALM demandant au Conseil d'Etat une confirmation de son engagement pour le prolongement vers l'Ouest de la nouvelle ligne de tram (Souhaite développer)			
RENV-CE	9.	(11_INT_530) Interpellation Anne Baehler Bech au nom du groupe des Verts concernant la mise au concours d'un poste de directeur général de l'environnement (Souhaite développer)			
RENV-COM	10.	(11_POS_253) Postulat Michel Mouquin et consorts - Pour une comparaison intercantonale en matière d'impôt de sociétés (Ne souhaite pas développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures) Cosigné par vingt députés au moins, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 23 août 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	11.	(11_POS_254) Postulat Albert Chapalay et consorts demandant au Conseil d'Etat de réévaluer et de corriger les effets négatifs, suite à l'adoption par le Grand Conseil le 2 février 2010, de la loi modifiant celle du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants (142.01) (Souhaite développer et demande le renvoi au CE) La prise en considération immédiate du postulat et sont renvoi au Conseil d'Etat, opposés au renvoi à l'examen d'une commission, sont acceptés à la majorité, avec plusieurs avis contraires et 3 abstentions. Ensuite, la prise en considération totale du postulat est acceptée à la majorité, avec quelques avis contraires et abstentions.			
OA	12.	(382) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 17.11.1952 sur l'assurance des bâtiments et du mobilier contre l'incendie et les éléments naturels(1er débat) (1er débat): l'entrée en matière sur le projet de loi modifiant la LAIEN est acceptée à l'unanimité. Les art. 40 à 68a sont acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 78 oui, 9 non et 4 abstentions (majorité des trois quarts nécessaire). (2ème débat): les art. 40 à 68a sont acceptés en bloc sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est accepté à l'unanimité.	DSE.	Epars O.	
OA	13.	(383) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Claudine Wyssa et consorts demandant d'explorer la marge de manoeuvre possible pour une application raisonnable et constante des normes ECA, notamment dans le domaine des EMS Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Claudine Wyssa sont acceptées à la majorité, avec quelques abstentions (acceptation du rapport).	DSE.	Epars O.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 23 août 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	14.	<p>(403) Exposé des motifs et projet de décret visant à exercer le droit d'initiative cantonale au plan fédéral en invitant l'Assemblée fédérale à élaborer un acte législatif dans le sens proposé par la pétition de la Fédération suisse des fonctionnaires de police, visant à sanctionner plus sévèrement la violence ou menace contre les autorités et les fonctionnaires, en particulier lors de récidive et Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative législative Philippe Ducommun et consorts demandant au Conseil d'Etat vaudois d'intervenir auprès des autorités fédérales afin de soutenir la pétition "Stop à la violence contre la police", déposée par la Fédération suisse des fonctionnaires de police (09_INI_028)(1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret visant à exercer le droit d'initiative du canton auprès de l'Ass. féd. est acceptée à une très large majorité, avec quelques abstentions. L'art. 1 est accepté à une large majorité, avec trois avis contraires et une abstention. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 83 oui, 15 non et 5 abstentions (majorité des trois quarts nécessaire).</p> <p>(2ème débat): l'art. 1 est accepté sans discussion. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est accepté à l'unanimité.</p>	DSE.	Cherix F.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 23 août 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	15.	<p>(384) Exposé des motifs et projet de loi sur l'organisation policière vaudoise et Projets de lois modifiant</p> <ul style="list-style-type: none"> - la loi du 17 novembre 1975 sur la police cantonale (LPol) - la loi du 3 décembre 1940 sur la police judiciaire (LPJu) - la loi du 28 février 1956 sur les communes (LC) - la loi du 25 novembre 1974 sur la circulation routière (LVCR) et <p>Projet de décret sur le financement de la réforme policière et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur</p> <ul style="list-style-type: none"> - la motion Josiane Aubert et consorts "concernant la loi-cadre pour une police coordonnée" - le postulat Roger Saugy "demandant au Conseil d'Etat un rapport sur le statut réel des membres des divers corps de police municipaux et cantonaux de ce canton" - le postulat Olivier Gfeller et consorts "demandant au Conseil d'Etat la création d'une charte de déontologie pour la Police cantonale" <p>la Motion Ada Marra et consorts "Pour une police transparente" et Réponse du Conseil d'Etat sur l'Interpellation Béatrice Métraux "Quels coûts pour quelle police ?" (Suite des débats) (1er débat)</p> <p>(1er débat): LOPV: art. 1: amdt com à l'al. 3, lit. g accepté à l'unanimité. Art. 1 amendé accepté. Art. 2 à 4 acceptés sans discussion. Art. 5: amdt com à l'al. 1 accepté à l'unanimité. Amdt com à l'al. 2 accepté à l'unanimité. Art. 5 amendé accepté à l'unanimité. Art. 6 à 8 acceptés. Art. 9: amdt Silauri à l'al. 4 (nouveau) est refusé à une très large majorité, avec qqs avis favorables et abstentions. Art. 9 non amendé accepté à une large majorité. Art. 10 à 12 acceptés. Art. 13: amdt com aux al. 1 et 2 acceptés à l'unanimité. Amdt Silauri à l'al. 3 (supprimer) est refusé à une large majorité, avec qqs avis favorables et abstentions. Art. 13 amendé accepté. Art. 14 à 16 acceptés. Art. 17: amdt com à l'al. 2 accepté à l'unanimité. Amdt Rau à l'al. 1, lit. a est refusé à une très nette majorité. Amdt F. Golaz à l'al. 1, lit. b est refusé à une large majorité. Amdt F. Golaz (nouvel al. 3) est refusé à une nette majorité. Art. 17 amendé accepté avec quelques avis contraires et abstentions. Art. 18 et 19 acceptés. Art. 20: amdt com à l'al. 2 accepté à l'unanimité. Art. 20 amendé accepté à l'unanimité. Art. 21: amdt com à l'al. 4, lit. a accepté à l'unanimité. Art. 21 amendé accepté à l'unanimité. Interruption du 1er débat et reprise pour la suite des débats</p>	DSE.	Payot F.	30/08/2011

Séance du Grand Conseil

Mardi 23 août 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		à l'art. 22.			
RENV-T	16.	(10_MOT_119) Motion Philippe Jobin et consorts - Assainissement du sol des installations de tir	DSE	Dind C.	30/08/2011
RENV-T	17.	(388) Exposé des motifs et projet de décret abrogeant - le décret du 22 février 2011 ordonnant la convocation des électeurs pour définir le préavis du canton à la demande d'autorisation générale de centrale nucléaire dans le Niederamt (SO) et - le décret du 22 février 2011 ordonnant la convocation des électeurs pour définir le préavis du canton à la demande d'autorisation générale de centrale nucléaire à Mühleberg (BE) et - le décret du 22 février 2011 ordonnant la convocation des électeurs pour définir le préavis du canton à la demande d'autorisation générale de centrale nucléaire à Beznau (AG)(1er débat)	DSE.	Bolay G.P.	30/08/2011
RENV-T	18.	(11_MOT_132) Motion Jacques Perrin au nom du groupe radical - Nucléaire, le peuple doit voter en connaissance de cause. Une nouvelle évaluation de la situation est donc indispensable	DSE	Bolay G.P.	30/08/2011
RENV-T	19.	(313) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Béatrice Métraux et consorts concernant Eole dans le Gros de Vaud et Réponse du Conseil d'Etat à l'Interpellation Cesla Amarelle et consort demandant des clarifications concernant l'implantation de parcs industriels éoliens dans l'Arc jurassien	DSE.	Despot F.	30/08/2011
RENV-T	20.	(10_POS_226) Postulat Dominique-Richard Bonny et consorts au nom des groupes libéral et radical pour l'établissement d'un cadastre solaire vaudois	DSE	Freymond Cantone F.	30/08/2011
RENV-T	21.	(10_POS_217) Postulat Jacques Perrin et consorts pour la création d'une coopérative solaire permettant d'encourager la pose de capteurs photovoltaïques	DSE	Renaud M.	30/08/2011
RENV-T	22.	(10_MOT_115) Motion Bertrand Clot et consorts demandant de légiférer en vue de l'implantation d'éoliennes sur le territoire vaudois et de prévoir une loi spécifique pour la construction d'éoliennes	DSE, DEC	Renaud M.	30/08/2011

Séance du Grand Conseil

Mardi 23 août 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	23.	(10_PET_057) Pétition contre l'implantation d'une antenne sur le Mont-Tendre	DSE	Jungclaus Delarze S.	30/08/2011
RENV-T	24.	(11_PET_067) Pétition en faveur de la préservation du domaine de "La Chablière", à l'Ouest de Lausanne	DSE	Rithener C.	30/08/2011
RENV-T	25.	(10_MOT_121) Motion Jean-Michel Favez et consorts demandant que la loi sur le marchepied le long des lacs et sur les plans riverains (LML) soit modifiée afin de faciliter la réalisation des objectifs du Plan directeur des rives vaudoises du lac Léman	DSE, DEC	Nicolet J. (Majorité), Venizelos V. (Minorité)	30/08/2011
RENV-T	26.	(10_MOT_123) Motion Fabienne Freymond Cantone et consorts demandant une définition plus restrictive des constructions considérées comme constructions légères sur le domaine public du lac	DSE, DEC	Nicolet J. (Majorité), Venizelos V. (Minorité)	30/08/2011
TRAITE	27.	(11_RES_049) Résolution Olivier Epars au nom de la commission chargée d'examiner le Rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Claudine Wyssa (383) concernant les normes ECA dans les EMS Soutenue par au moins vingt députés, la résolution de la commission, consistant en une déclaration, est mise en discussion. L'amdt Cachin est refusé à une très large majorité. Au vote, la résolution est acceptée à une très large majorité, avec quelques abstentions.			

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :